

**SEMAINE DU 3/05 AU 10/05**  
**BILAN DES ACTIONS**

**Des élus et services municipaux mobilisés  
au service des Lunévillois**

## **I) École**

Les résultats du questionnaire ont permis de connaître le nombre d'enfants qui reprennent le chemin de l'école le 12 mai.

**Les services habituels seront assurés : restauration scolaire (repas chauds), accueil périscolaire et transport scolaire.** L'Education Nationale reste, de son côté, responsable de l'organisation des activités scolaires.

Des agents municipaux renforceront les équipes déjà présentes dans les écoles pour le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels. Les personnels seront munis d'équipements de protection.

Le masque étant prohibé pour les enfants de maternelle, et non recommandé pour les élèves d'élémentaire, la municipalité a fait l'acquisition de visières de façon à protéger les élèves présents dans les écoles.

Des masques seront toutefois disponibles pour les enfants qui présenteraient des symptômes en cours de journée, en attendant que leurs parents viennent les chercher.

**Pour les parents qui ont choisi de ne pas remettre leurs enfants à l'école, l'enseignement à distance reste obligatoire.**

## II) Masques

Les agents municipaux ont mis sous pli près de 3500 enveloppes pour les 70 ans et + (personnes les plus vulnérables), contenant 2 masques en tissu et leur notice d'utilisation et de lavage.



La distribution a commencé dès jeudi 7 mai par les agents de la Ville et du CCAS et se poursuivra les 8, 9 et 10 mai par les bénévoles.

Les personnes vulnérables ou ne pouvant se déplacer (handicap), de moins de 70 ans, peuvent se faire livrer leur masque à domicile.



Pour tous les autres habitants, le retrait des masques se fera les samedis 16 et 23 mai, à pied ou en voiture (drive), aux 5 points de distribution en ville. Le plan et la procédure ont été édités et sont en cours de distribution dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. (Procédure consultable à la fin de ce document). Là encore, distribution effectuée par des bénévoles et agents Ville et CCAS, pour éviter un surcoût engendré par le recours à un prestataire.

**16 MAI - 10H À 19H**  
**DISTRIBUTION POUR LES NOMS**  
**DE FAMILLE «A» À «J»**

**23 MAI - 10H À 19H**  
**DISTRIBUTION POUR LES NOMS**  
**DE FAMILLE «K» À «Z»**

## III) Commerce

**Le reprise de l'activité des commerces autorisés par le gouvernement pourra avoir lieu le lundi 11 mai.**

Les places en zone bleue redeviennent des places limitées à 1h30 de stationnement. Dans un 1er temps, les forces de l'ordre feront preuve de pédagogie plutôt que de répression. Mais chacun est invité à respecter la zone bleue au plus vite, pour permettre un accès facile à tous les usagers du centre-ville et encourager la reprise du commerce.

Par ailleurs, une campagne de communication a été déployée en ville en soutien aux commerçants.



## IV) Propreté

Les équipes municipales sont mobilisées pour s'attacher à rétablir la propreté des rues et espaces publics. Merci à tous d'être respectueux de ce travail, en ne jetant pas de déchets sur la voie publique (masques, gants, mégots...) et en ramassant les déjections animales (canisacs et canisettes à disposition). La loi prévoit des amendes à l'encontre des contrevenants.

Pour rappel, l'entretien des trottoirs devant les habitations incombe à leurs occupants. Tout comme chacun est tenu de déneiger en hiver, nous vous rappelons qu'en cette période, il faut penser à désherber le long des murs.

## V) Point COVID-19

Ce jeudi 7 mai, 6 personnes sont hospitalisées à l'Hôpital de Lunéville pour une affection COVID-19. Les admissions diminuent nettement, ce qui permet de réduire le nombre de lits réservés aux personnes atteintes du virus.

Les cabinets de médecine générale enregistrent eux aussi une très nette baisse des consultations liées à la COVID-19.

**Ce constat est très encourageant. Il faut préserver ces bons résultats en appliquant les gestes « barrière », même au-delà du 11 mai.**

# ANNEXES

Notice pour laver vos masques en tissu

## NOTICE

### METTRE UN MASQUE



- 1** Se laver les mains au savon.
- 2** Prendre le masque par les élastiques.
- 3** Passer les élastiques derrière les oreilles.



**LE MASQUE DOIT COUVRIR LE NEZ ET LE MENTON. NE PAS TOUCHER LE MASQUE UNE FOIS POSÉ.**

### LAVAGE



Enlever le masque par les élastiques sans toucher le tissu.

Laver :

- en machine à 60° avec de la lessive.

**ou**

- laisser tremper 10 mn et frotter dans l'eau savonneuse (*pas de javel*), puis rincer. Dans une casserole d'eau chaude (*minimum 60°, ne pas faire bouillir l'eau*), tremper 10 mn le tissu du masque (*maintenir les élastiques hors de l'eau avec une cuillère en bois comme sur l'illustration ci-contre*).



**SE LAVER LES MAINS APRÈS AVOIR ÔTÉ LE MASQUE.**

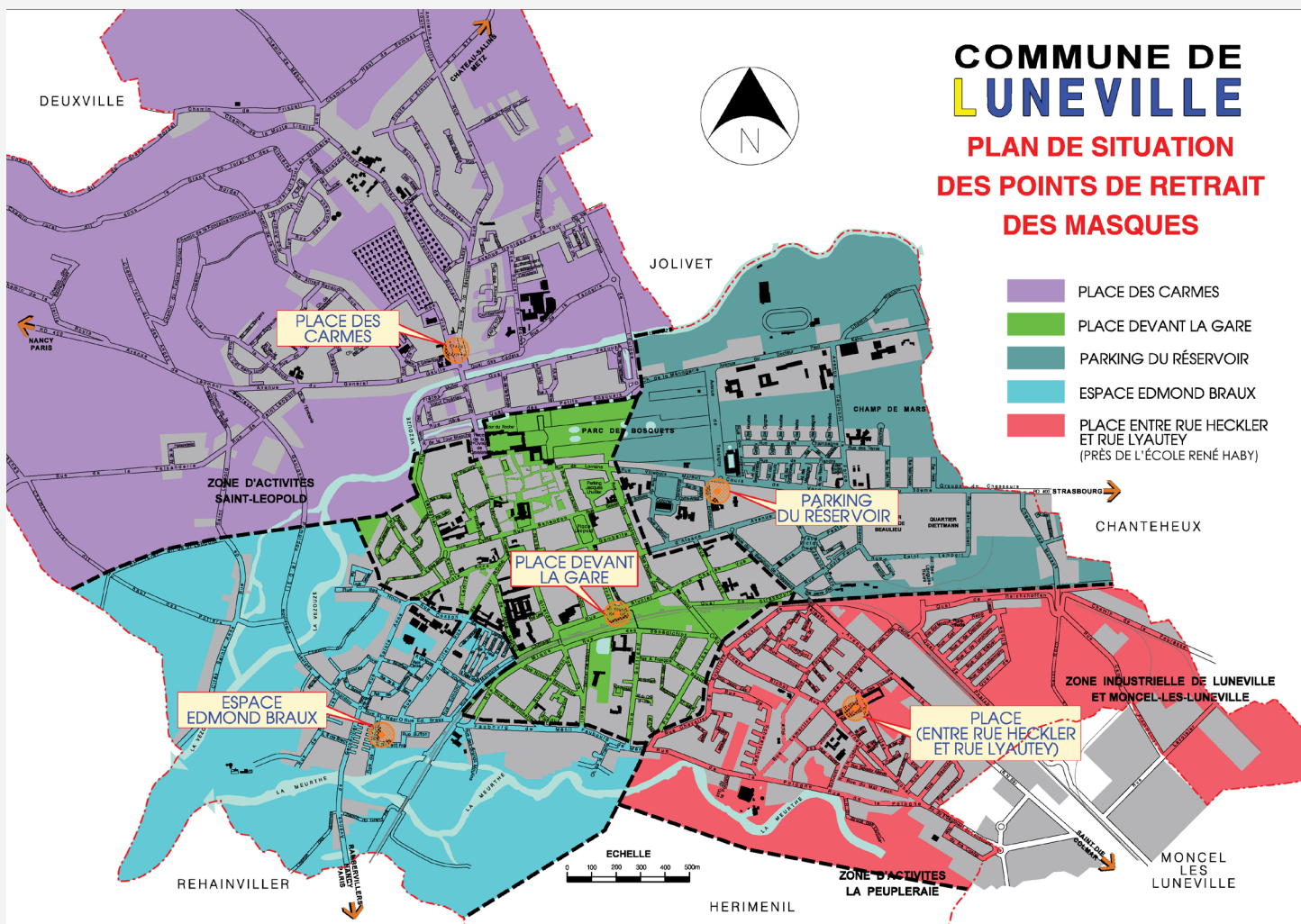
### SÉCHAGE



Les masques doivent être séchés au sèche-linge ou au sèche-cheveux.

*À défaut, le fer à repasser accélère le séchage.*

# Distribution des masques - Plan et procédure



ATTESTATION SUR L'HONNEUR  
 FORMULAIRE N°1

Je soussigné(e),  
**NOM** .....  
**Prénom** .....  
**Adresse** ..... 54 300 Lunéville  
 atteste sur l'honneur que mon foyer est composé des personnes suivantes :

NOM	Prénom	Date de naissance
.....	.....	...../...../.....
.....	.....	...../...../.....
.....	.....	...../...../.....

Maskes délivrés aux enfants à partir du CP, pas de masque pour les bébés et enfants en maternelle  
 Je reconnais avoir reçu, ce jour, un masque pour chacun des membres de mon foyer.

Fait à Lunéville, le ..../..../.....  
 Signature : .....

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du TERRITOIRE de Lunéville à Baccarat  
 Ville de LUNÉVILLE

FORMULAIRE N° 1  
 1<sup>re</sup> DISTRIBUTION de masques aux habitants de Lunéville

Ville de LUNÉVILLE  
**DISTRIBUTION DE MASQUES**

La Ville, la CCTLB et le département offrent trois masques en tissu aux habitants de Lunéville et de toute la CCTLB. 236 000 masques, dont 56 000 pour Lunéville. C'est une quantité considérable dont la livraison sera étalée sur le mois de mai et les premiers jours de juin. Nous avons servi en premier les seniors de 70 ans et plus. Nous passons maintenant à l'ensemble de la population.

Voici comment.

Nous avons découpé la ville en 5 secteurs. À chaque secteur correspond un point de distribution. En fonction de votre adresse postale, vous devrez vous rendre au point de distribution auquel vous êtes rattachés (voir la carte au verso). La couleur de votre rue vous renseigne sur votre secteur et donc sur votre point de distribution. Le retrait pourra se faire soit à pied, soit en voiture (drive).

Exemple : vous habitez rue Bichat, vous devrez vous rendre sur le parking situé rue Lyautey, près de l'école René Haby. Vous pourrez être servi en drive, sans descendre de voiture ou à pied, en toute sécurité, sur la petite place.

**1<sup>ère</sup> DISTRIBUTION (formulaire jaune)**

- Le 1er masque sera distribué la semaine prochaine
- Pour éviter les fortes affluences, la distribution se fera par ordre alphabétique.
- Une seule personne par famille viendra retirer les masques de tout le foyer (Y compris si vous vivez en concubinage et n'avez pas tous le même nom au sein du foyer)
- Attendez de connaître votre date de distribution
- LES JOURS ET HEURES DE DISTRIBUTION EN FONCTION DE VOTRE LETTRE ALPHABÉTIQUE NE SERONT COMMUNIQUÉS QU'AU DERNIER MOMENT. Nous sommes en effet dépendants des jours de livraison et ne pouvons pas les fixer dans l'immédiat. Dès que nous pourrons fixer ces dates à coup sûr, nous ferons une opération de communication massive (Est républicain, radio RCM, réseaux sociaux, site Lunéville.fr, Facebook Lunéville et vous, flyers dans les magasins, panneaux électroniques)
- Une fois que vous connaissez votre date de distribution, munissez-vous de l'attestation sur l'honneur n°1 dûment complétée, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Rendez-vous au jour indiqué au point de retrait en voiture ou à pied.

La Ville appelle les habitants à respecter la procédure de retrait aux points de distribution. Les personnes handicapées ou ne pouvant se déplacer devront nous le faire savoir en appelant la mairie (03 83 76 23 00). Nous livrerons les masques.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR  
 FORMULAIRE N°2

Je soussigné(e),  
**NOM** .....  
**Prénom** .....  
**Adresse** ..... 54 300 Lunéville  
 atteste sur l'honneur que mon foyer est composé des personnes suivantes :

NOM	Prénom	Date de naissance
.....	.....	...../...../.....
.....	.....	...../...../.....
.....	.....	...../...../.....

Maskes délivrés aux enfants à partir du CP, pas de masque pour les bébés et enfants en maternelle  
 Je reconnais avoir reçu, ce jour, un masque pour chacun des membres de mon foyer.

Fait à Lunéville, le ..../..../.....  
 Signature : .....

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du TERRITOIRE de Lunéville à Baccarat  
 Ville de LUNÉVILLE

FORMULAIRE N° 2  
 2<sup>e</sup> DISTRIBUTION de masques aux habitants de Lunéville

**DISTRIBUTION SUIVANTE (formulaire rouge)**  
 Une procédure identique sera mise en place pour la distribution des 2 masques supplémentaires. Restez informés sur [luneville.fr](http://luneville.fr) et sur Facebook Lunéville et Vous.